

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2023

Réuni le : 19/10/2023

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS, Ville de lumière , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-01 : Voyages scolaires : PARIS, Ville de lumière (T AMC et SES) du 9 au 10 novembre 2023
Sur proposition du président, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire.
La participation des familles s'élève à 240 € / élève
Il autorise également le chef d'établissement à signer les contrats, et conventions et à recevoir les dons et subventions inhérents à ce projet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2023
Réuni le : 19/10/2023
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

S1-04 : Don(s) de la MDL – Voyage à BARCELONE (TASSP)
Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à accepter un don de 1.103,58 € de la MDL du lycée, participation au voyage à Barcelone

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Voyage scolaire --- Barcelone (TASSP)

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2023

Réuni le : 19/10/2023

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le remboursement aux familles par virement ou affectation sur carte self selon demande des familles à 60,24 €

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

S1-05 : Bilan Voyage scolaire --- Barcelone (TASSP)

Sur proposition du président, et après bilan financier du voyage, le conseil d'administration fixe le montant définitif de la participation au voyage à Barcelone (TASSP) à 384,76 €, au lieu de 445 € et valide le remboursement aux familles par virement ou affectation sur carte self selon demande des familles à 60,24 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement financier du service de restauration

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2023
Réuni le : 19/10/2023
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement financier du service de restauration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-11 : Règlement financier du service de restauration
Sur proposition du président, le conseil d'administration adopte le règlement financier du service de restauration

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : RS2023 - Convention PFMP - Période de Formation en Milieu Professionnel

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2023

Réuni le : 19/10/2023

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention relative à la formation en milieu professionnel

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-06 : Convention PFMP - Période de Formation en Milieu Professionnel

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention relative à la formation en milieu professionnel

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le : 20/10/2023 09:23:44

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2023
Réuni le : 19/10/2023
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2023
Numéro de la DBM :
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : []
Pièce(s) jointe(s)
 [X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

S1-15 : DBM pour vote : Prélèvement sur fonds de roulement
Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le prélèvement sur fonds de roulement de 6.000 € pour le SRH - Denrées

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2023

Réuni le : 19/10/2023

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LES SABLES D'OLONNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-03 : Voyages scolaires : Sport et nature LES SABLES D'OLONNE (1ère SVT) du 6 au 7 mai 2024
Sur proposition du président, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation d'un voyage scolaire "Sport et nature LES SABLES D'OLONNE"
La participation des familles s'élève à 85 € / élève
Il autorise également le chef d'établissement à signer les contrats et conventions, et à recevoir les dons et subventions inhérents à ce projet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2023

Réuni le : 19/10/2023

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BARCELONE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-02 : Voyages scolaires : Séjour à BARCELONE (1ST2S et option SS 2nde 4 et 5) du 22 au 26 janvier 2024
Sur proposition du président, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire.
La participation des familles s'élève à 445 € / élève
Il autorise également le chef d'établissement à signer les contrats et conventions, et à recevoir les dons et subventions inhérents à ce projet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	22
Contre :	1
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2023
Réuni le : 19/10/2023
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BARCELONE (PFMP) , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :
S1-09 : Période de formation en milieu professionnel à l'étranger
Sur proposition du président, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation de la de formation en milieu professionnel à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS
La participation des familles s'élève à 150 € / élève
Il autorise également le chef d'établissement à signer les contrats et conventions, et à recevoir les dons et subventions inhérents à ce projet.

Résultats du vote
Suffrages exprimés : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs : 0
Nuls : 0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 10

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2023

Réuni le : 19/10/2023

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-14 : Tarifs 2024 et taux de charges communes

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs et taux de charges communes proposés dans les documents joints.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	15
Contre :	5
Abstentions :	3
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2023
Réuni le : 19/10/2023
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-12 : Région : Convention constitutive de groupement de commande relatif à l'achat d'énergies et aux services associés
Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention constitutive de groupement de commande relatif à l'achat d'énergies et aux services associés

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2023
Réuni le : 19/10/2023
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-08 : Convention de mise à disposition de crédit avec le GIP FCIP Expérience (ERASMUS Pro)
Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention de mise à disposition de crédit avec le GIP FCIP Expérience de l'académie de Nantes

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2023
Réuni le : 19/10/2023
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-10 : Convention – Rallye Mathématiques
Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention relative au rallye Mathématique

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2023

Réuni le : 19/10/2023

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-07 : Convention Erasmus Short Project 2023-2024

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention de délégation de crédits entre, l'Agence Erasmus et le Lycée Julien GRACQ pour la mise en œuvre des mobilités prévues dans le short project 2023-2024

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2023
Réuni le : 19/10/2023
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S1-13 : ABCP : Contrat de maintenance des équipements de restauration
Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter le contrat de maintenance des équipements de restauration avec la société ABCP

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0